



Mairie de Grésy-sur-Aix

 gresysuraix

 gresy-sur-aix.fr

Le GRÉSY'lien

e magazine d'information de Grésy-sur-Aix / Juin 2025

GRÉSY-SUR-AIX, BIEN PLUS QU'UNE VILLE



Autos, vélos, piétons : vers une amélioration des conditions de déplacement. On vous demande votre avis ! p.10

Grésy en vert :

Un nouveau parc urbain au Cœur de Vie ! p.7

Finances : Un budget plus

complexe à équilibrer que les années précédentes. p.15

Tête d'affiche :

La Grésylienne fête sa 40^{ème} édition cette année ! p.19



Florian MAITRE

Maire de Grésy-sur-Aix

Conseiller Départemental de la Savoie

florian.maitre.12

SOMMAIRE

- **p.3 SENIOR À GRÉSY**
 - Un atelier « Je chouchoute mon cerveau » pour nos aînés.
- **p.4 JEUNES À GRÉSY**
- **p.7 GRÉSY EN VERT**
 - Un nouveau parc urbain au Cœur de Vie !
- **p.10 LE GRÉSY DE DEMAIN**
 - p.10 Autos, vélos, piétons : vers une amélioration des conditions de déplacement. On vous demande votre avis !
 - p.12 Une résidence dédiée aux seniors verra prochainement le jour au sein du Cœur de Vie.
- **p.14 POUR VOTRE SÉCURITÉ**
 - Vidéoprotection : un dispositif modernisé pour une commune sécurisée.
- **p.15 FINANCES**
 - Un budget plus complexe à équilibrer que les années précédentes.
- **p.18 CULTURE**
 - Laisser sa trace : un projet culturel pour petits et grands.
- **p.19 TÊTE D'AFFICHE**
 - La Grésylienne fête sa 40^{ème} édition cette année !
- **p.21 ÇA S'EST PASSÉ À GRÉSY**
 - Les grands moments de ces derniers mois !

“C

hères Grésyliennes, chers Grésyliens,

Lors de nos échanges, que ce soit lors des rencontres de proximité ou des permanences, un sujet revient sans cesse : **les ralentissements aux abords de l'échangeur de l'A41 aux heures de pointe.**

Conscients de cette situation, nous travaillons depuis plusieurs mois sur des solutions concrètes qui s'articulent autour de trois objectifs : **améliorer les conditions de circulation aux heures de pointe, résoudre les discontinuités cyclables et piétonnes et mieux végétaliser ce secteur.** Ces aménagements auront un impact positif, mais à moyen et long terme, le véritable levier reste le développement et surtout l'usage des mobilités douces.

Parce que ce projet est structurant pour notre commune et parce que c'est notre habitude, nous voulons qu'il se construise avec vous. Une plateforme numérique dédiée à la concertation est désormais ouverte. Vous y trouverez toutes les informations sur les aménagements envisagés, les contraintes techniques, et surtout, un espace pour donner votre avis. Jusqu'au 31 août, prenez part à ce temps d'échange citoyen.

Autre sujet qui nous mobilise fortement : **la fermeture au public du centre de tri postal.** Vous avez été 1 528 à signer la pétition. C'est bien au-delà de nos attentes, et un véritable témoignage de l'attachement que vous portez à ce service de proximité. Un grand merci à toutes celles et ceux qui se sont engagés dans cette mobilisation.

Face à une décision brutale, sans concertation et où La Poste tente de se justifier par des fausses informations, nous faisons front. Et face à ce rapport de force inégal, tel un pot de terre contre le pot de fer, soyez assuré que nous ne baisserons pas les bras.

Mais tournons-nous aussi vers des nouvelles plus festives : l'été arrive ! Avec le retour des beaux jours, Grésy-sur-Aix s'anime : événements, concerts, fêtes, etc., les associations et la Mairie vous préparent un été vivant, festif et pour tous les âges. **Et enfin, le 1^{er} septembre, nous ouvrirons enfin les portes de l'Esquisse !**

Plus qu'un simple bâtiment, c'est un lieu de vie et de rencontres, pensé pour accueillir la culture sous toutes ses formes. Un lieu ouvert à toutes et à tous, pour se retrouver, s'émerveiller et partager.

Les travaux touchent à leur fin, dans les délais et le budget annoncés. Et surtout, avec 80 % du montant financé par des subventions, ce qui est assez exceptionnel pour être souligné. **Pour inaugurer ce lieu, nous vous préparons un mois de festivités, de découvertes, de rencontres. Nous avons vraiment hâte de vous y retrouver !**

Très bel été à toutes et à tous.
Au plaisir de vous rencontrer lors
des différents événements !
Bonne nuit à vous.

Florian Maitre.



UN ATELIER « JE CHOUCROUTE MON CERVEAU »

POUR NOS ÂÎNÉS !

Au cours des mois de mars à mai, les Itinéraires de Santé, association créée par la Mutualité Sociale Agricole (MSA) Alpes du Nord, proposaient à 14 aînés grésyliens de participer à l'atelier « Je chouchoute mon cerveau ». Décliné en 6 séances, cet atelier permettait aux participants de découvrir gratuitement plusieurs aspects impactant la bonne santé du cerveau. Conjuguant des contenus scientifiques, des conseils ludiques, des jeux, des quizz et de la convivialité, ces rendez-vous ont su séduire grâce à plusieurs approches méthodiques. Rencontres, découvertes, les 10 femmes et 4 hommes présents ont apprécié les outils qui leurs ont été présentés et sont repartis forts de nouvelles connaissances pour stimuler leurs cerveaux.

66 Michèle et André

« Globalement, l'ambiance était très conviviale. Grâce à la bienveillance des différentes animatrices, nous nous sommes sentis en confiance et à l'aise avec tous les participants.

Pour notre part, tous les sujets ont retenu notre intérêt même si certains ont eu plus de succès comme par exemple les jeux qui, tout en faisant appel à la réflexion, l'observation, l'anticipation, s'inscrivent dans un contexte « loisir ». Nous avons affiné nos connaissances en psychologie, en nutrition et avons testé nos capacités en agilité mentale, en réactivité.

Bref, nous avons fait le point sur la santé de nos neurones et sur les moyens de les stimuler. Maintenant, à nous de jouer et de mettre en application les conseils prodigués par les animatrices pour notre plus grand bien. »

66 Marie-Jeanne

« Ce fut une très bonne expérience qui m'a permis de faire de belles découvertes et de rencontrer de nouvelles personnes. J'ai beaucoup apprécié l'ensemble des ateliers proposés, comme celui avec des jeux présentés par la ludothèque. Je n'en connaissais aucun mais nous avons rapidement compris et on s'est mis au travail pour essayer de gagner la partie. C'était super et le temps est très vite passé.

Je suis venue avec l'objectif de travailler ma mémoire, chose que je faisais déjà mais je suis repartie avec de nouveaux outils pour pratiquer des exercices au quotidien. L'ensemble du groupe a bien partagé, raisonné et nous a permis de faire connaissance. Nous avons bien compris qu'il fallait stimuler les neurones, varier les lectures et les jeux afin de découvrir de nouvelles choses. Merci à la Commune de nous avoir permis de participer à cette activité. » ■

Intéressé(e) ? Ne manquez pas de suivre l'actualité de la Commune sur Illiwap et Facebook pour connaître les prochaines animations destinées à nos aînés !



L'ACEJ,

VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ !

Compétent en matière de politique enfance-jeunesse-familles sous couvert des Communes membres, l'ACEJ est un acteur incontournable de notre territoire. Son cœur de métier ? L'accueil des enfants, afin de permettre aux parents de concilier vie familiale, vie professionnelle et vie personnelle. Mais saviez-vous que l'ACEJ propose d'autres services à la population en dehors des centres de loisirs ? On fait le point sur deux autres dispositifs mis à disposition des habitants du territoire : le point relais CAF et la structure information jeunesse.

Le point relais CAF, késako ?

L'ACEJ est agréementé Espace de Vie Sociale (EVS) et propose un éventail de services comme les sorties familiales, ateliers parentalité, distribution de paniers de légumes, etc. (plus d'infos sur www.acej-gresy.fr), et d'un point relais CAF. Aurore, secrétaire de l'ACEJ, accueille sur rendez-vous les allocataires CAF pour les accompagner dans leurs démarches administratives. Comment ?

- En apportant une **réponse de 1^{er} niveau** : information générale sur les droits et démarches en ligne, prise de rendez-vous, aide à la consultation du site Caf.fr, mon-enfant.fr, aide au téléchargement d'un dossier, explication sur la complétude et l'envoi,
- En apportant une **information accompagnée** et généraliste sur les droits,
- En réalisant une **simulation de droits** sur les changements de situation,
- En aidant à la **constitution d'un dossier**,
- En accompagnant vers les **outils interactifs** : internet, bornes multimédias et accès téléphonique,
- En aidant à la **compréhension** de documents ou de courriers.

Intéressé(e) ? Prenez rendez-vous par mail à secretariat@acej-gresy.fr ou au **04 79 34 86 46**. Les rendez-vous ont lieu du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

Bon à savoir : pour accéder à votre compte, pensez à vous munir de votre numéro d'allocataire et de votre mot de passe.



La structure information jeunesse (SIJ), c'est quoi ?

La SIJ accueille les jeunes âgés de 13 à 30 ans afin de les **aider dans leur quotidien** et plus particulièrement sur les thématiques suivantes : orientation, emploi, prévention santé, vie pratique, logement, mobilité et accès à la culture.

Tu souhaites être accompagné dans ton projet ? **Frédéric, animateur informateur jeunesse, t'accueille sur rendez-vous en entretien individuel et personnalisé.** Des permanences sans rendez-vous sont également mises en place afin que chacun puisse venir librement à la SIJ pour s'informer, poser des questions, faire des recherches sur internet, ou encore demander de l'aide pour la rédaction d'un CV ou d'une lettre de motivation, etc. ■

Tu as besoin de réponses ?

N'attends plus, prends rendez-vous :

- par mail à infojeunes@acej-gresy.fr
- ou au **07 49 26 43 28**
- adresse : 66, place de la Mairie, 73100, Grésy-sur-Aix



QUAND LES ÉCOLES ET L'ACEJ S'ASSOCIENT.

Les écoles maternelle et élémentaire de Grésy travaillent au quotidien avec l'Association de Communes Enfance Jeunesse. A l'initiative de l'ACEJ, **ce partenariat a pu être mis en lumière lors de la journée départementale des Alliances éducatives**, organisée par les services départementaux de l'éducation nationale, la CAF de la Savoie, la MSA ainsi que la Fédération des Œuvres Laïques de la Savoie.

Ce partenariat va au-delà de simples échanges au quotidien, qui se font dans l'intérêt des élèves, puisqu'il s'articule depuis plusieurs années autour d'événements forts et récurrents, qui ponctuent les années scolaires :

- conférences autour de problématiques communes permettant un **soutien à la parentalité** : thématique de l'éducation positive, des écrans, en lien avec le collège Le Revard,
- « **Ma première rentrée à l'école maternelle** », en lien avec tout le pôle enfance de la commune,
- **La Grande Lessive**,
- **Liaison Grande Section/CP**, journée d'immersion complète des futurs CP à l'école élémentaire.

Cette année, nous avons également suivi une formation commune autour du **développement des compétences psycho-sociales chez les jeunes enfants**, formation à laquelle l'équipe du périscolaire méridien a pu se joindre. Les bénéfices de cette alliance sont multiples. **Pour les enfants, la continuité éducative sur les différents temps permet d'avoir**

une confiance, la définition d'un cadre commun, avec des règles pas forcément identiques mais harmonisées, connues et respectées par chacune des structures.

Échanger, croiser les regards sur les situations problématiques permet d'agir différemment et d'être en alliance face et avec les parents. L'alerte mutuelle permet aussi une attention aiguisée en préventif. Pour les professionnels, cela permet de s'appuyer sur des règles harmonisées, monter en compétences, travailler en confiance, être en soutien les uns avec les autres et être transparents avec les parents. Pour les parents, la prise en charge de leur enfant de manière harmonisée permet d'établir un lien de confiance de qualité. **Ils bénéficient des conseils cohérents de différents professionnels ayant l'habitude de travailler ensemble (partage de représentation, culture commune).**

Ce partenariat ne s'est pas construit en un jour. Mais quelles ont été les clés de sa réussite ? Evidemment, il a fallu faire des pas de côté, et accepter de perdre parfois du temps pour en gagner ensuite. L'instauration de moments forts et récurrents, faisant partie du planning annuel de chaque structure a été le point de départ.

Mais si c'est avant tout une histoire de personnes, une volonté de travailler ensemble, il est essentiel que ce partenariat soit pérennisé en l'institutionnalisant. Aujourd'hui, il s'inscrit dans les projets de chaque structure : projets d'écoles, projet de territoire de l'ACEJ.■

©E.Palumbo, Directrice de l'école maternelle



Une prairie fleurie pour reverdir la cour du collège et favoriser la biodiversité.

Encadrés par M. Bais, référent développement durable, et M. Manière, conseiller principal d'éducation, les éco-délégués, un groupe de 20 élèves volontaires issus de toutes les classes du collège Le Revard, se sont engagés dans un projet ambitieux : **créer une prairie fleurie au sein de la cour de l'établissement afin de favoriser la biodiversité.**

Lancé l'an dernier, le projet s'est concrétisé cette année à travers plusieurs étapes. Après avoir choisi l'emplacement idéal, des barrières en palettes ont été installées pour protéger l'espace, puis les élèves ont préparé le sol, semé les graines au printemps et assuré l'arrosage. Les premières pousses commencent à apparaître, signe encourageant de la réussite de cette démarche.

Dans la continuité de cette initiative éco-responsable, ils ont également conçu un hôtel à insectes, fabriqué à partir de matériaux naturels et de récupération (bambous, pommes de pin, bûches percées, etc.), pour attirer et accueillir la petite faune utile à l'équilibre de cet écosystème naissant. Des affiches explicatives ont été installées pour informer et sensibiliser la communauté scolaire à l'importance du développement durable et de la préservation de la biodiversité.

Grâce à leur engagement, la cour du collège devient un espace plus vert, vivant et pédagogique pour tous ! ■

©Robin Bais, enseignant physique-chimie et référent développement durable



UN NOUVEAU PARC URBAIN

AU CŒUR DE VIE !

Après plusieurs mois de travaux, le Parc de la Tour a ouvert ses portes jeudi 1er mai ! Situé au sein du Cœur de Vie, cet espace de 6 000 m² a été pensé comme un lieu de promenade, de détente, de rencontres et d'activités sportives. Zoom sur ce projet attendu !

Côté **plantations**, le choix s'est porté sur une majorité d'essences locales, comme le saule blanc ou le prunellier. En plus de ces arbres, quelques espèces plus colorées ont été ajoutées pour dynamiser les floraisons (Chitalpa, le Choisy ternata ou encore Vitex). L'objectif ? **Favoriser la biodiversité tout en créant un cadre paysager esthétique qui apportera des zones ombragées le long du Sierroz, et des fruits grâce au verger !**

Côté jeux, petits et grands peuvent pleinement profiter des nouveaux équipements issus de la concertation citoyenne dont le parc est doté. Une aire de street workout est à disposition des sportifs, une tyrolienne qui était très attendue, des toboggans et des prises d'escalade destinés aux enfants, de quoi passer de longues après-midi dans ce parc !

Une gestion adaptée et anticipée.

En charge de la réalisation de ce projet, l'entreprise Millet assurera l'entretien des plantations et des tontes la première année avant de passer la main au pôle Espaces Verts de la Commune pour reprise en mai 2026. D'ici 2026, les activités d'entretien du Pôle Espaces Verts de la Commune vont donc devoir être analysées et réorganisées. **Pour cela, le plan de gestion de nos espaces verts va être mis à jour avec toutes les nouvelles surfaces à gérer.** Cet outil

déterminera les moyens nécessaires à l'entretien des espaces verts actuels et à venir en maintenant notre niveau « 3 fleurs au label Villes et Villages Fleuris ».

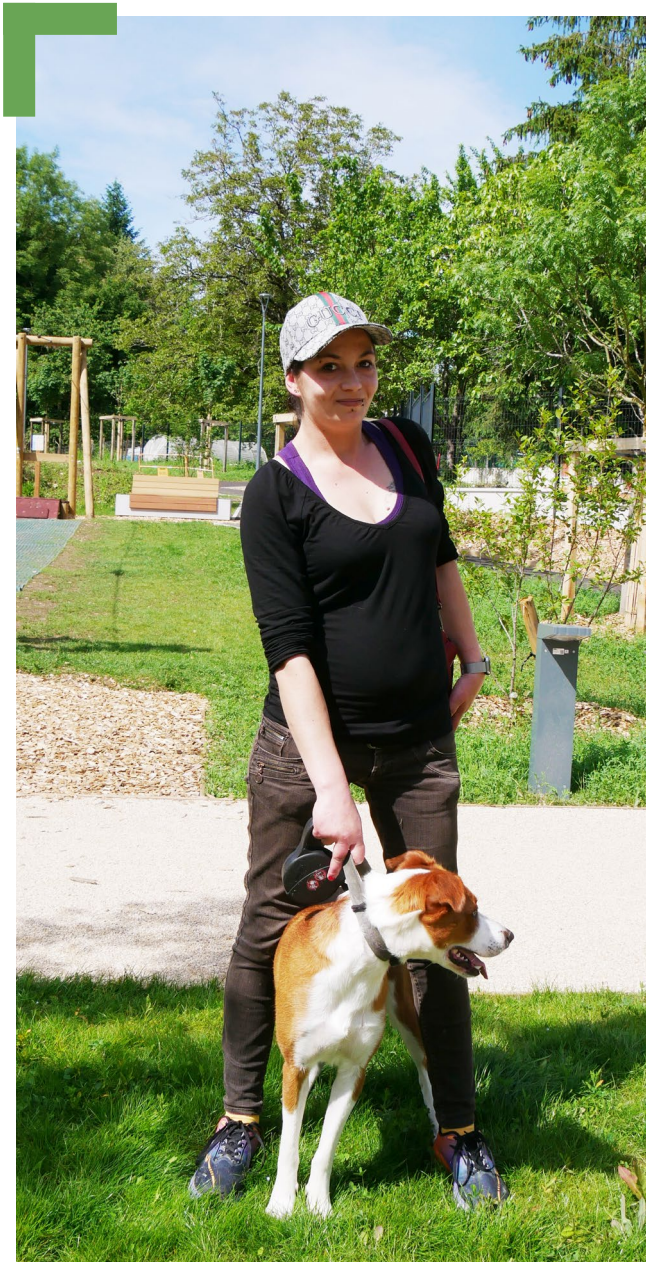
Côté arrosage, comment cela sera-t-il géré ?

L'arrosage, crucial dans les premières années de croissance des végétaux, sera lui aussi assuré par l'entreprise Millet pendant trois ans, avec une attention particulière aux besoins spécifiques de chaque espèce.

Grâce à sa large surface, le toit-terrasse de L'Esquisse permettra de recueillir une quantité non négligeable des eaux pluviales. Et alors ? **Ces eaux seront collectées dans la citerne de 15m³ enterrée à proximité.** Ces eaux de pluie seront destinées à l'arrosage du Parc de la Tour, de la prairie fleurie située sur le belvédère et des espaces verts situés autour du parvis.

Un parc urbain à partager et à respecter !

En décembre 2024, le Conseil Municipal adoptait un Règlement des parcs, aires de jeux pour enfants et espaces verts. Affiché sur les totems placés aux deux entrées de parcs, ce règlement précise l'ensemble des règles adoptées **pour prendre soin de ce nouvel espace de partage qu'il convient de respecter.** Pour assurer la sécurité de tous et éviter toute dégradation, ce parc sera également placé sous vidéoprotection. ■



66

Jennifer

« C'est un joli parc, on aime beaucoup s'y promener avec le chien, ça change de l'ancien stade. C'est vert, c'est calme et propre et il y a tout ce qu'il faut. »

En plus, nous habitons Route des Bauges et c'est vraiment très agréable de passer par là pour rejoindre la Sarraz et les bus. C'est plus sécurisant que de passer par la route. »

Denis et Marie-Odile

« Nous sommes tous les deux bénévoles à La Bibli. Comme nous habitons derrière le plateau du collège, on y descend par le Chemin des Écoliers et nous rentrons par le parc, ça nous fait un beau circuit de marche. »

Nous avons connu cet endroit lorsque c'était encore des prés, dans les années 80, on peut dire que ça change ! C'est une belle reconversion de l'ancien stade et une belle utilisation de cet espace. »

99



66 Melyna et Halim

Melyna : « Je suis en CE2 à l'école élémentaire et je viens pour essayer la tyrolienne ! C'est très bien, il y a des jeux et bientôt de l'escalade. »

Halim « J'étais vice-champion de pétanque de Haute-Savoie en 2017, je suis donc venu avec des amis pour tester les terrains. C'est un parc parfait pour les familles et passer de bons moments. »

D'un montant total de 1 052 291 € et financé par la Commune, nous tenons à remercier tout particulièrement nos financeurs sans qui ce projet n'aurait pu voir le jour.

ÉTAT - DETR

300 000 € TTC

RÉGION AUVERGNE RHÔNE ALPES

« Contrat Région »

260 000 € TTC

ÉTAT - FRANCE NATION VERTE

« Renaturation des villes et villages »

182 497 € TTC

AGENCE DE L'EAU

« Subvention Eau & Climat »

130 022 € TTC

ÉTAT - FRANCE NATION VERTE

« Recyclage foncier Édition 2024 »

125 000 € TTC



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Prêt(e) à profiter de ces 6000m² de parc urbain dédiés aux balades, aux activités sportives et au partage ?

Ce parc est le vôtre, on compte sur vous pour en prendre soin !



AUTOS, VÉLOS, PIÉTONS : VERS UNE AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE DÉPLACEMENT.



ON VOUS DEMANDE VOTRE AVIS !

Qui n'a jamais râlé en constatant les ralentissements aux heures de pointe du matin et du soir près de l'échangeur ? Certains claxonnent ou forcent même le passage ce qui, de vous à nous, n'est pas la bonne solution.

Comme vous, nous utilisons nos voitures et sommes tout aussi ralentis que vous. Comme vous, nous faisons du vélo ou allons à certaines enseignes à pied et subissons les discontinuités qui nous insécurisent. Comme vous, nous vivons le territoire et c'est pour cela que, depuis plusieurs mois, nous menons une réflexion large et la plus ambitieuse possible afin d'améliorer la situation.

Concrètement, trois objectifs guident les réflexions qui sont soumises aujourd'hui à votre sagacité :

1 Une amélioration des conditions de circulation aux heures de pointe. En sachant qu'une heure de pointe reste une heure de pointe et qu'il y aura toujours des ralentissements,

2 La résorption des discontinuités cyclables et piétonnes, un développement des modes doux sur l'ensemble du secteur d'étude ainsi que la nécessité de donner la priorité aux bus ONDEA qui circulent toutes les 15 minutes,

3 Une végétalisation plus importante de cette zone commerciale, porte d'entrée Communale, afin d'anticiper le futur et de participer à son embellissement.

Dans un environnement très contraint, où le bâti est rapproché, où les fonctionnalités commerciales peuvent diverger et où les disponibilités foncières sont rares, mener cette réflexion avec ces 3 objectifs n'est pas une mince affaire. **C'est même une vraie gageure !**

Alors, avant de finaliser définitivement les principes, les plans et de lancer les prochaines étapes, nous souhaitons prendre le temps de **recueillir vos avis et vos propositions d'amélioration** des aménagements proposés.

Ça tombe bien ! La Commune a lancé une plateforme de concertation pour vous présenter, de manière ludique, les avantages et inconvénients des aménagements tout en identifiant certains points de vigilance. En toute transparence.

Maintenant, place aux idées ! Participez à la grande concertation lancée par la Commune jusqu'au 31 août. **A vous de jouer, nous comptons sur vous : à vos idées !**

ET LE CALENDRIER DANS TOUT CELA ?

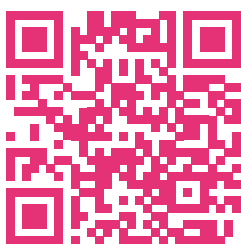
A l'heure où nous lançons cette concertation, il est impossible de s'engager sur un calendrier prévisionnel.

En effet, **la Commune est en cours de discussion avec les propriétaires et commerçants concernés afin d'acquérir le foncier nécessaire à la réalisation de ce projet.** Notre souhait est de finaliser ces négociations d'ici fin 2025 avant de lancer une Déclaration d'Utilité Publique qui peut prendre 2 à 3 ans en cas d'échec.

Enfin, nous devons aussi trouver un tour de table financier à ces aménagements avec tous les partenaires possibles puisque **le montant des travaux est estimé entre 2,5 et 3,5 millions d'€.** Si tous les voyants passent au vert ces prochains mois, la volonté de Grésy-sur-Aix est **de débiter potentiellement ces travaux entre 2027 et 2028.**



**Rendez-vous sur le site :
concertations.gresy-sur-aix.fr
ou scannez ce QR code pour
accéder à la plateforme
en ligne !**





UNE RÉSIDENCE DÉDIÉE AUX SENIORS VERRA PROCHAINEMENT LE JOUR AU SEIN DU CŒUR DE VIE.

Basée sur les retours des grésyliennes et grésyliens ayant pris part à la concertation lancée par la Commune en novembre 2022, une résidence seniors verra le jour au sein du nouveau quartier en 2026. Ce projet dédié au bien vieillir à Grésy comportera 27 appartements et 4 hébergements pour des jeunes. On fait le point ensemble sur ce futur chantier coconstruit avec les habitants qui s'inscrit dans une démarche de lien social.

UNE RÉSIDENCE PENSÉE PAR ET POUR LES GRÉSYLIENS.

En novembre 2022, la Commune vous invitait à participer à une grande concertation dédiée au futur Cœur de Vie. Le but ? Recueillir vos préoccupations et envies par le biais d'une série de rencontres et d'ateliers, pour créer un lieu de centralité à la Sarraz en adéquation avec vos besoins. **C'est donc forte de ces préconisations que la Commune a pensé un projet de résidence dédiée aux seniors.** L'idée ?

- Proposer à nos aînés souhaitant vieillir à Grésy de **pouvoir se loger dans un cadre de vie pensé et conçu pour répondre à leurs besoins.**
- Permettre à chacun de **préserver son indépendance** en possédant son propre logement.
- **Lutter contre l'isolement** dans un quartier dynamique, culturel et arboré.
- Soutenir le **maintien à domicile.**

Cette résidence senior de 27 appartements sera gérée par La Maison de Blandine. **Véritable habitat partagé à taille humaine, ce lieu centré sur les habitants sera accessible et ouvert sur l'extérieur.** A cela s'ajouteront 4 studios à destination d'étudiants : ces derniers pourront ainsi se loger tout en proposant leurs services aux résidents afin de payer leurs loyers.

Véritable projet de cohésion sociale et intergénérationnel porté par le Conseil municipal et le CCAS, cette résidence permettra à ses habitants, de par son emplacement, de bénéficier de toutes les commodités avoisinantes : proximité des services de santé, des commerces et des mobilités douces pour se déplacer facilement sur le territoire, ce tout en profitant du Parc de la Tour bordé par le Sierroz ainsi que de L'Esquisse et de ses animations !

Et côté planning ? Les premiers travaux étant prévus pour le printemps 2026, ce nouvel habitat sera livré fin 2027 – début 2028.

NOS QUESTIONS À PHILIPPE CHEYSSON, ARCHITECTE EN CHARGE DU PROJET.

En quoi les souhaits des grésyliennes et grésyliens recueillis lors de la concertation ont influencé vos choix architecturaux ?

P.C : « Il a été essentiel de comprendre les souhaits et les besoins des habitants mais aussi leurs inquiétudes pour concevoir le projet. C'est en appui avec le bilan de la concertation que le parti pris architectural a éclos. »

Comment avez-vous appréhendé le souhait de la Commune d'avoir un projet architectural de qualité ?

P.C : « L'engagement de la commune pour un projet architectural de qualité a été très bien reçu. C'est pourquoi, nous avons proposé une architecture qui se définit entre autres par la générosité de ses espaces extérieurs. Le choix des matériaux biosourcés a toujours été mis en avant. Nous nous sommes associés avec un promoteur reconnu pour la qualité de ses constructions pour mener à bien cette initiative. »

Comment avez-vous abordé la conception de cette résidence ?

P.C : « La conception du projet s'appuie à la fois sur le programme d'habitat partagé accompagné que propose l'opérateur de la résidence ainsi que sur les spécificités du terrain sur lequel il est implanté. »

Il importe à la Commune et aux habitants que cette future résidence s'intègre harmonieusement dans le paysage environnant : comment cela s'est-il traduit dans la conception de ce projet ?

P.C : « Le paysage est au cœur du projet, aussi bien de près que de loin. Le projet s'articule autour d'un bâtiment en « L » inscrit dans la pente. Cette dernière joue un rôle majeur dans la volumétrie de la construction utilisant le principe de terrasse. Cela permet de réduire la perception globale du projet et d'offrir à la résidence de larges espaces extérieurs privatifs ou communs s'ouvrant sur le paysage. Le projet introduit un geste architectural fort : la courbe. Ces lignes font vibrer les façades favorisant l'harmonie avec le lieu et la proximité de la nature. Enfin les toits terrasses sont végétalisés et traités comme une 5ème façade, c'est-à-dire sans élément technique de VMC apparent. »

Concernant le volet énergétique, en quoi votre projet se démarque-t-il ?

P.C : « Cette opération s'inscrit dans une démarche énergétiquement économe en mettant en œuvre des matériaux performants et pérennes. Le principe architectural permet de maîtriser les apports solaires été comme hiver. Le système collectif de chauffage permet aussi de rafraîchir les espaces de vie en été. Enfin les toits terrasses végétalisés permettent la rétention d'eau et favorisent le confort en été. »

NOS QUESTIONS À LA MAISON DE BLANDINE, ORGANISME QUI SERA EN CHARGE DE LA GESTION ET ANIMATION DE CETTE RÉSIDENCE SENIORS.

Pouvez-vous présenter en quelques mots La Maison de Blandine et votre conception de l'accompagnement des seniors ? En quoi votre modèle se distingue-t-il ?

L.M.B : « La Maison de Blandine est une entreprise à mission dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire. Pionnière dans l'Habitat Partagé Accompagné bigénérationnel à taille humaine, elle propose une alternative entre le domicile et les établissements de santé, un équilibre subtil entre individualité, lien social et collectif pour « Mieux vieillir chez soi mais pas tout seul ». La vie suit le rythme des habitants, pas celui d'un planning institutionnel. On cuisine ensemble, on jardine, on écoute de la musique, on partage les repas... tout en étant accompagné au quotidien, avec attention et respect. L'ambiance est joyeuse, vivante, et profondément humaine. »

Comment encouragez-vous les résidents dans leur autonomie tout en veillant à leur bien-être ?

L.M.B : « Les Maisons de Blandine reposent sur l'accompagnement humain singulier, pour lutter contre l'isolement par la création de lien social, la revalorisation des seniors, rendus acteurs et responsables de leur quotidien, le soutien des aidants. Nous leur redonnons un sentiment d'utilité par la mise en avant de leur talent. »

Quelles actions mettez-vous en place pour lutter contre l'isolement et favoriser le lien social ?

L.M.B : « Chacun peut proposer des idées, choisir les activités, ou devenir « référent » d'un atelier qui lui tient à cœur : cuisine, jardin, marche, atelier mémoire, cinéclub, lecture partagée, etc. Ce cadre participatif valorise les talents et l'expérience de chacun, tout en stimulant les échanges et la convivialité au quotidien. »

4 logements destinés aux jeunes sont prévus dans ce projet, comment envisagez-vous la cohabitation entre jeunes et seniors ?

L.M.B : « Chaque Maison de Blandine accueille des jeunes (étudiants ou jeunes pros) dans des studios ou colocations. Leur présence crée une dynamique intergénérationnelle naturelle et joyeuse, bénéfique pour tous. Les liens se tissent autour d'un repas partagé, d'un atelier cuisine, d'une partie de cartes ou d'un anniversaire fêté ensemble. Ces moments informels nourrissent le sentiment d'utilité, de plaisir et de réciprocité. Les jeunes participent à la vie de la maison sans obligation, dans un esprit de solidarité conviviale, et leur présence rassure et stimule les habitants. En plus de ce lien social, ces jeunes assurent une astreinte la nuit et des animations le week-end, présence rassurante pour les habitants, comme pour les familles. » ■

VIDÉOPROTECTION : UN DISPOSITIF MODERNISÉ POUR UNE COMMUNE SÉCURISÉE.

Pour renforcer la sécurité des habitants et des biens, la municipalité de Grésy-sur-Aix modernise et étend son dispositif de vidéoprotection, ce pour un montant total de 239 000€ HT, déploiement compris. En collaboration avec la Gendarmerie, un diagnostic a été réalisé pour cibler les zones stratégiques à équiper. Entrées et sorties de la commune, zones commerciales et centre administratif bénéficieront ainsi, de nouvelles caméras performantes. Ce projet s'inscrit dans une démarche coordonnée avec les communes voisines pour un maillage de sécurité optimal. On fait le point sur ce dispositif.

La gendarmerie d'Aix-les-Bains ayant constaté une augmentation des atteintes aux biens et aux personnes, les communes sont invitées à déployer des systèmes de vidéoprotection. L'objectif principal de ce dispositif ? Le Lieutenant nous répond que « l'objectif principal est la prévention de toutes les infractions de type vol ou agression. Le second est, lors de la phase enquête pour les forces de l'ordre, la recherche de l'auteur, la caractérisation des infractions et la recherche des éléments de preuves. »

Au total, « **23 caméras ont été implantées en divers lieux de la commune.** Ces points d'installations n'ont pas été choisis au hasard, il s'agit dans les prochaines années de parvenir à un maillage du territoire en prenant en compte des points stratégiques de circulation ainsi que toutes les entrées et sorties de la commune » explique-t-il. « Pour ce faire, ce dispositif comprendra des caméras fixes, des caméras

de type dôme et certaines seront à reconnaissance de plaques d'immatriculation. Etant raccordées ou sur batterie solaires, toutes ces caméras pourront être fonctionnelles de nuit et ne filmeront pas l'intérieur des habitations ni leurs entrées, seul l'espace public peut être filmé. »

Et côté accessibilité des images ? Le lieutenant indique que « l'utilisation des caméras et des images captées relèvent d'une réglementation stricte. **Consultables uniquement dans le cadre d'enquête judiciaire, ces images ne seront accessibles qu'à des enquêteurs de la Gendarmerie Nationale, Police Nationale et personnel communal habilité dont le Maire.** D'une durée de conservation d'un mois, ces images seront stockées dans un endroit protégé qui n'est accessible que lors d'une réquisition, en lien avec la Police Municipale. »

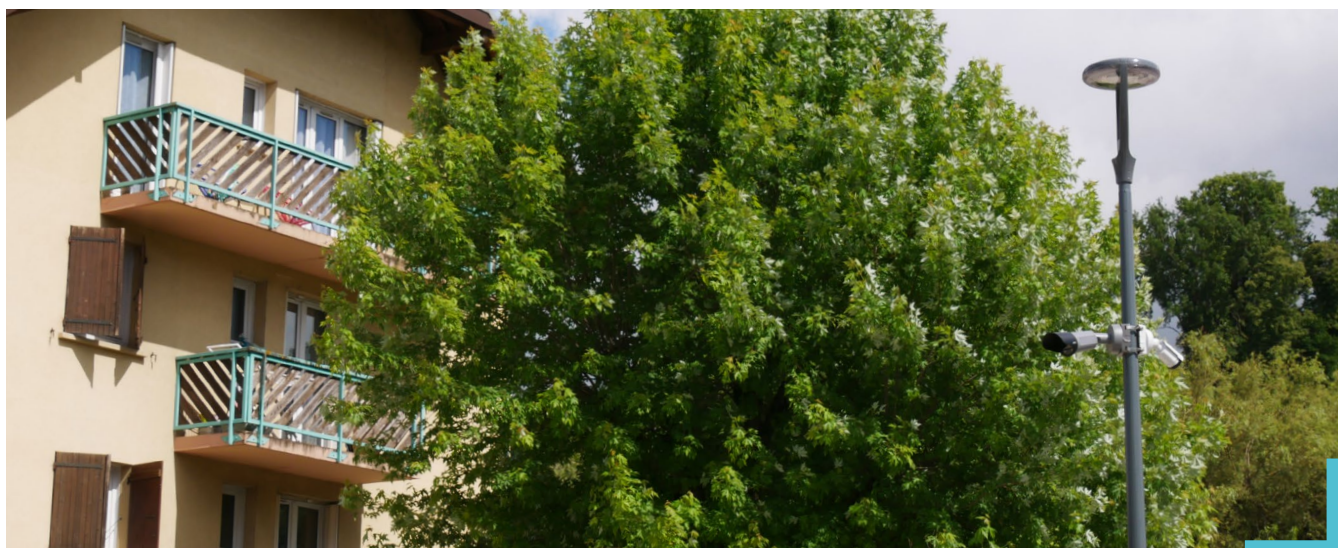
A ce jour quasiment toutes les communes du bassin sont équipées et leurs retours sont positifs. Discret mais dissuasif, ce nouveau dispositif viendra compléter les efforts de la commune pour maintenir un cadre de vie agréable et apaisé où il fait bon vivre. ■

Merci à la Région et l'État qui subventionnent cette opération à hauteur de 73 000€ et de 14 700€.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

 **PRÉFÈTE DE LA SAVOIE**
Liberté
Égalité
Fraternité





UN BUDGET PLUS COMPLEXE À ÉQUILIBRER QUE LES ANNÉES PRÉCÉDENTES.

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont adopté le Budget Primitif 2025 (BP2025). Promesse annoncée lors des vœux, les taux des impôts locaux restent inchangés. Mais la Commune doit néanmoins composer avec des dépenses énergétiques toujours élevées, le retrait de l'État et anticiper les recrutements liés à l'ouverture prochaine de L'Esquisse. Entre dissolution, report de l'adoption du Projet de Loi Finances à l'Assemblée Nationale, maîtrise des charges et incertitudes économiques, la préparation du budget 2025 s'est révélée particulièrement exigeante pour la Commune.

Un budget plus complexe à équilibrer que les années précédentes.

Après avoir absorbé une baisse de 70% en 10 ans des dotations de l'État (448 000€ en 2014 contre 139 000€ en 2024, soit une perte de 329 000€ tous les ans), la Commune doit faire face en 2025 à de nouvelles contraintes budgétaires imposées par l'État : hausse des cotisations retraites CNRACL de 25 000€ (augmentation qui sera également reproduite en 2026 et 2027), nouvelle baisse des dotations de l'État de 10 000€ ou les pénalités en raison du non-respect des 25% de logements sociaux à hauteur de 40 000 €. Des contraintes qui viennent se cumuler avec d'autres postes en forte hausse tels que les denrées alimentaires ou les assurances.

Enfin, l'inflation, qui se cumule depuis 4 ans, pèse elle aussi sur l'équilibre budgétaire. Dans ce contexte, alors que l'État cherche à réaliser 40 milliards d'euros d'économies, les collectivités risquent d'être de nouveau fortement impactées.

Dans ce climat incertain, la prudence reste de mise. **La Commune s'efforce d'adapter sa gestion pour maintenir un service public de qualité en maîtrisant autant que faire se peut son fonctionnement. Un exercice qui devient de plus en plus difficile à tenir sur la durée.**

L'énergie, une préoccupation majeure.

En 2024, la Commune est parvenue à réduire sa consommation énergétique de 8 % supplémentaires après 2 années de baisses consécutives de plus 30 %. Malgré cet effort, le coût des dépenses énergétiques reste élevé et continue de peser sur le budget communal. Si l'inflation tend à ralentir, les hausses tarifaires accumulées au cours des trois dernières années se font encore sentir. Il convient néanmoins de souligner que **le plan de sobriété adopté en 2022 a permis à la Commune d'économiser 100 000€ par an si ce plan n'avait été mis en œuvre.**

L'Esquisse, un nouveau service à intégrer dans le budget.

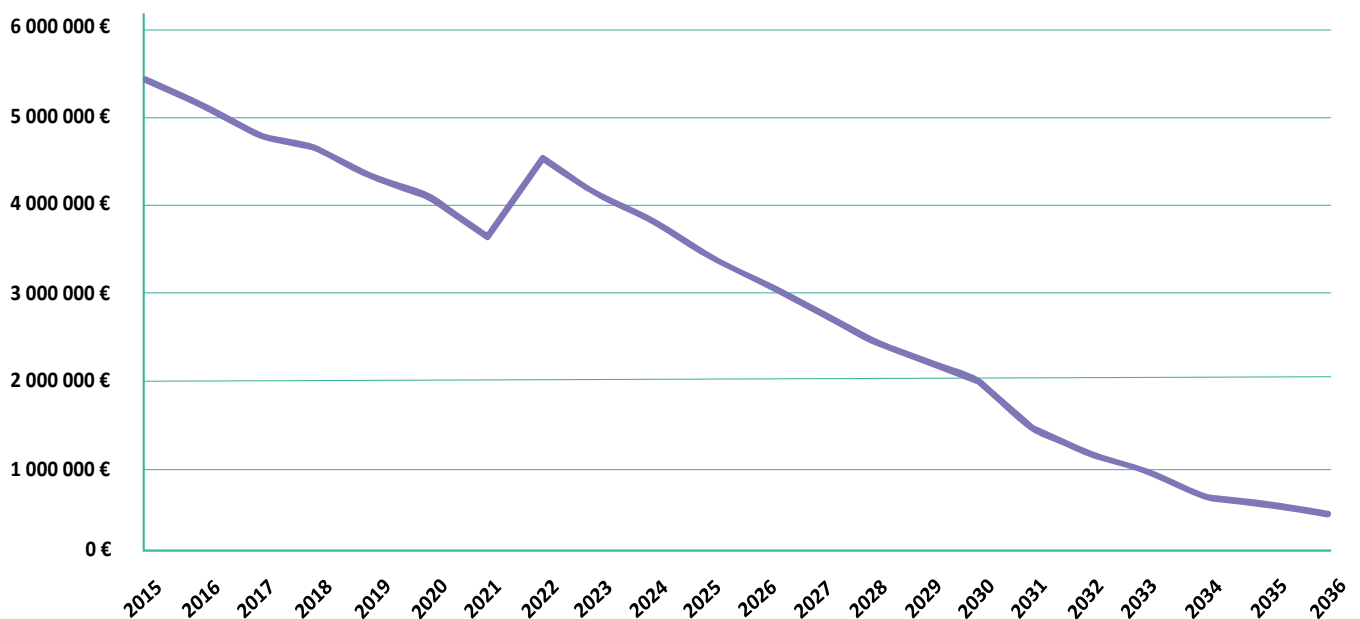
À la préparation budgétaire s'ajoute l'anticipation de l'ouverture de L'Esquisse prévue en septembre. Ce nouvel équipement nécessite des recrutements. **En revanche, grâce à son système de géothermie et à l'installation de panneaux solaires, le bâtiment couvrira presque entièrement ses besoins énergétiques, allégeant ainsi les charges de fonctionnement.**

Malgré ces tensions, **la Commune maintient sa capacité à dégager une épargne nette qui permet de financer directement ses investissements, ce sans augmenter les taux d'impôt communaux.** De très nombreux efforts sont réalisés pour préserver la

qualité des services publics grésyliens et les développer, ce malgré le contexte budgétaire imprévisible. Enfin, la philosophie globale de ce BP 2025 est **de laisser une situation budgétaire saine à la prochaine équipe municipale, ce qui sera le cas.**

UNE COMMUNE QUI SE DÉSENDETTE UN PEU PLUS CHAQUE ANNÉE DONT 1 MILLION D'EUROS SOUS CE MANDAT.

Encours de la dette bancaire



DES EXCÉDENTS NETS QUI PERMETTENT D'INVESTIR DANS VOTRE QUOTIDIEN.

À retenir

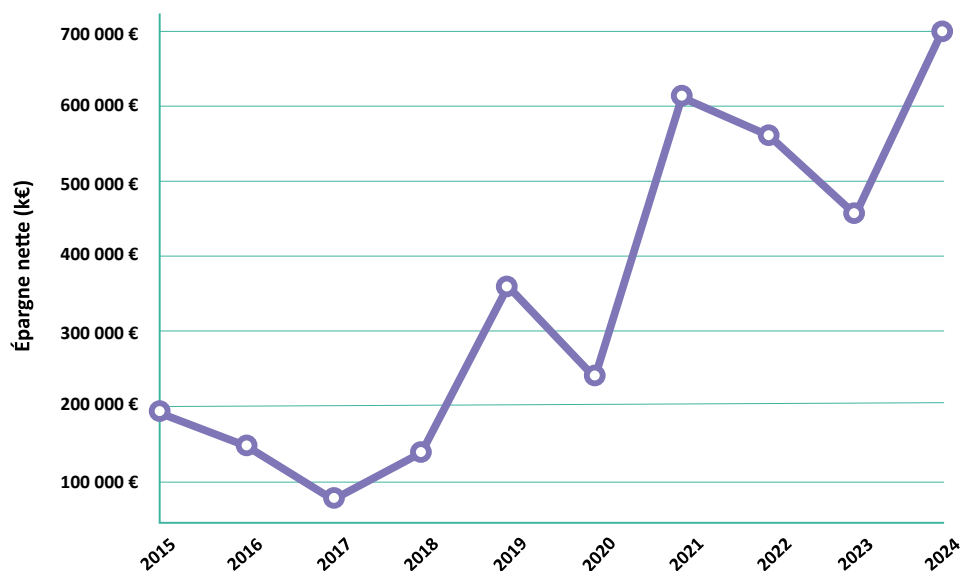
Épargne nette

(= capacité d'autofinancement) :

L'épargne nette correspond à la somme disponible une fois les charges de fonctionnement et les remboursements d'emprunts effectués. Elle représente la véritable capacité de la commune à investir chaque année avec ses propres moyens. **Pour faire simple : c'est ce qu'il reste réellement pour investir, une fois les emprunts remboursés. Plus ces chiffres sont élevés, plus la commune est autonome pour financer ses projets.**

L'épargne nette connaît une nette amélioration, avec un maximum atteint en 2024 (700 000€), ce qui témoigne d'un effort soutenu de maîtrise des charges, malgré une baisse prévue en 2025 en lien avec l'ouverture de L'Esquisse.

Évolution de l'épargne nette (2015-2024)



DES INVESTISSEMENTS RECORDS POUR PRÉPARER L'AVENIR.

2020-2026 : un plan d'investissement ambitieux concrétisant 95% des promesses annoncées sur le mandat. Ces investissements sont permis par :

- la **maitrise du budget** que dégage une épargne nette élevée,
- une **forte dynamique communale** incluant d'importantes taxe d'aménagement,
- des **cessions foncières exceptionnelles**, liées à l'envergure des projets (Cœur de vie).

Face au plan ambitieux d'investissement pour préparer l'avenir, la Commune a également su aller chercher des partenaires financiers pour lever les ressources à la hauteur des besoins de financements. **Ainsi, ce ne sont pas moins de 5 millions d'euros TTC qui sont attribués à Grésy-sur-Aix sous ce mandat.** Merci à Europe, l'État, la Région, le Département, Grand Lac et nos autres partenaires de croire en nos projets et de nous soutenir en nous permettant de réaliser des investissements jamais vus auparavant.

Cumul 2020-2026

Aquisitions foncières
754 499 €

Investissements
14 360 828 €

15 115 327 €
de dépenses
d'investissements

Epargne nette
2 929 800 €

Produits de cessions foncières
5 091 000 €

Emprunt 1 000 000 €

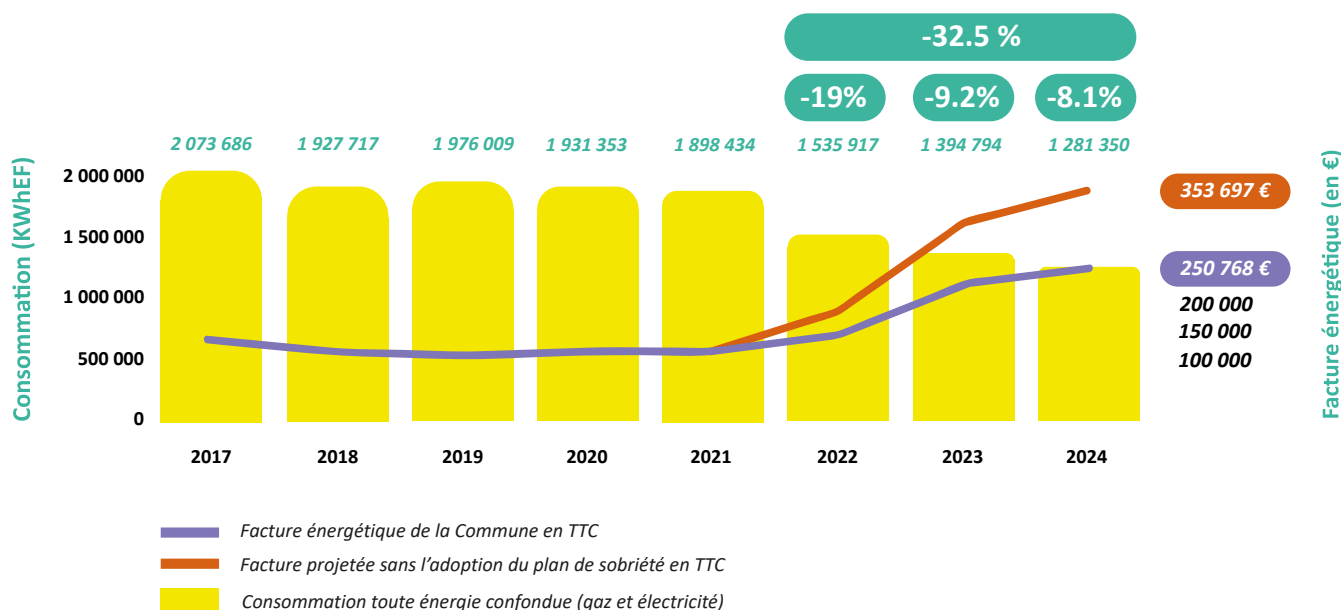
Subventions
5 412 000 €

Remboursement TVA et taxe d'aménagement
3 381 323 €

17 814 123 €
de recettes
d'investissements

Grâce à une gestion attentive et maîtrisée de son budget, la Commune est en capacité d'avoir plus de recette d'investissement que de dépenses d'investissement. Et donc ? Cet excédent ainsi dégagé permettra à la prochaine équipe municipale d'avoir des marges des manœuvre significatives pour continuer à investir et lancer de nouveaux projets lors du prochain mandat. Ainsi, la situation budgétaire à échéance de 2026 sera améliorée par rapport à 2020, un exploit en cette période d'inflation et de turbulence.

UNE BAISSÉ SIGNIFICATIVE DE NOTRE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE, MAIS UNE EXPLOSION DE LA FACTURE ATTÉNUÉE PAR LE PLAN DE SOBRIÉTÉ ADOPTÉ EN 2022.



« LAISSER SA TRACE » :



un projet culturel pour petits et grands.

Le projet *Laisser sa trace*, porté par le Comité d'Actions Culturelles de Grésy-sur-Aix et soutenu par le Département de la Savoie, a marqué l'année 2025 par une série d'ateliers artistiques créatifs. Pensé autour de la thématique de la trace, l'objectif premier de ce projet était de créer du lien entre les Grésyliens et Grésyliennes.

Comment ça s'est passé ?

Afin de laisser leur trace, les participants ont pu tester la technique artistique de la linogravure, qui consiste à creuser une plaque de linoléum pour créer un dessin, que l'on encre ensuite pour imprimer des images sur du papier,

Animés par l'illustratrice Lucy Watts, ces ateliers ont réuni des participants de tous âges et horizons : jeunes et adolescents de l'association Loisirs Couleurs, enfants de la crèche, parents, professionnels de la petite enfance, personnes en situation de handicap de l'APEI, ainsi que des seniors. Chaque séance a permis à chacun de laisser une trace personnelle tout en contribuant à une œuvre collective.

Du côté du pôle enfance, les professionnelles se sont également essayées à la linogravure en créant des modèles. Les tout-petits, accompagnés de leurs proches, ont quant à eux tamponné leurs créations sur plusieurs supports. Encadrés par deux professionnelles et des bénévoles, d'autres rencontres ont aussi eu lieu avec les résidents du Foyer de Vie Les Érables. Ces moments privilégiés avec Lucy Watts leur ont permis de découvrir des œuvres déjà réalisées, puis de créer les leurs en dessinant, creusant leurs plaques et enfin en encrant et tamponnant leurs dessins pour composer une œuvre collective. Les créations réalisées lors de ces ateliers ont été mises en lumière grâce à une exposition finale à l'occasion de la Fête du Printemps samedi 17 mai.

Un grand merci à l'ensemble des participants, aux partenaires et à Lucy Watts pour leur présence, leur engagement et leur créativité !



LE DÉPARTEMENT



De gauche à droite : Philippe Pugieux, Jean-Michel Gillet, Camille Lacoste et Robert Clerc.



FÊTE SA 40^{ÈME} ÉDITION CETTE ANNÉE !

Cette année, La Grésylienne vous donne rendez-vous pour une nouvelle édition le 28 septembre prochain. Cette course pédestre aura une saveur toute particulière car ce sera la 40^{ème} édition ! Zoom sur cet évènement sportif et fédérateur incontournable de notre territoire.

Comment est née La Grésylienne et quel était l'objectif initial de la course ?

Robert Clerc et Jean-Michel Gillet : « Elle a été créée en 1981 à l'initiative de quelques membres du bureau du Club Cyclo de Grésy-sur-Aix, le Maire de l'époque était Palmyr Valette. L'objectif était d'organiser une course conviviale et pour cette première édition, l'épreuve avait réuni 180 participants. »

Qui étaient les fondateurs de la course et quels souvenirs gardez-vous des premières éditions auxquelles vous avez participé ?

Robert Clerc et Jean-Michel Gillet : « C'est après avoir vu une course à l'émission télé « Sport Dimanche » en octobre 1981 que Robert Clerc, ancien Maire de la Commune, propose l'idée à Camille Lacoste qui valide rapidement le projet. Mais... pour organiser une telle compétition, il faut être appuyé par une association pour obtenir l'aval et les autorisations de la Préfecture. C'est l'association « Sports et Loisirs » qui apporte son soutien par l'intermédiaire notamment de sa Présidente Mme Valette, de Josiane Couty, Mme Scalia et Madeleine Nanterme, etc. Cette 1^{ère} édition, initialement prévue en novembre, sera repoussée au 06 décembre en raison des délais d'obtention des autorisations administratives.

Les premiers bénévoles se trouvent parmi les familles Vallette, Clerc, Lacoste, Odelin, Couty, Nanterme, Roupioz, Grellier... et Michel Depoisier est le médecin référent de la course. »

Quelles évolutions ont-elles été mises en place pour améliorer l'évènement au fil des années ?

Philippe Pugieux : « Jusqu'en 2024, le format était plutôt une course sur route avec également une ou deux marches ainsi qu'une course pour les enfants. Lorsque la nouvelle équipe a repris l'organisation, nous nous sommes immédiatement orientés vers des formats de trails qui correspondent plus au goût des coureurs aujourd'hui sans oublier le « biathlon contest » qui était une vraie nouveauté en 2024 et qui a été le fil rouge de la journée. »

Quelles ont été les grandes étapes marquantes de ces 44 ans ?

Robert Clerc et Jean-Michel Gillet : « Au début, le chronométrage des courses se faisait à la main pour évoluer vers l'informatique dans les années 90 et finir par des puces dans les dossards ces dernières années. La Grésylienne programmée toutes les années n'a pas pu être organisée en 2020 et 2021 pour cause de Covid (les mesures de précaution s'avérant très difficiles à mettre en place) et en 2023, faute de bénévoles pour l'organiser. »

Philippe Pugieux : « Pour ce qui me concerne la grande étape se situe en 2023 quand j'ai proposé au Maire Florian Maitre de reprendre l'organisation de la course qui s'était arrêtée, faute d'organisateurs. Le challenge était de taille, mais nous avons su relever le défi. »

Comment préparez-vous chaque édition de la course ?

Philippe Pugieux : « Nous sommes désormais une dizaine dans le staff. La préparation dure environ 6 mois avec une période de quinze jours intenses avant la date de la manifestation, notamment pour finaliser la préparation des tracés et la mise en place de toute la logistique course et animation. »

Combien de bénévoles sont mobilisés pour l'événement et quelles sont leurs missions principales ?

Philippe Pugieux : « Cette année nous aurons besoin d'environ 200 bénévoles ce qui constitue un vrai challenge. Pour ceux qui ne sont pas encore inscrits, je les invite à le faire sur le site internet de la course. Leurs missions sont multiples. Certains sont positionnés sur les tracés en tant que signaleurs. D'autres à la gestion et la remise des dossards ou la logistique des repas, à la fois pour le ravitaillement des coureurs mais aussi pour la distribution des repas pour les coureurs et les bénévoles. »

Quels sont les défis les plus importants que vous rencontrez dans l'organisation ?

Philippe Pugieux : « Arriver à faire plaisir au plus grand nombre de coureurs tout en s'assurant de leur sécurité sur les parcours. »

Avez-vous une idée du nombre total de coureurs qui ont participé à La Grésylienne depuis sa création ?

Robert Clerc et Jean-Michel Gillet : « Il est très difficile de donner un nombre total de participants au cours de ces 39 éditions, mais les chiffres ont évolué de 180 au départ pour atteindre un pic à 1200 dans les années 90 et se stabiliser à

600-700 participants ces dernières années. Cette baisse est due en grande partie au développement des courses hors stade. C'est à cette période que le « Challenge de l'Amitié » a été créé avec 5 autres courses : Albens, Brison-Saint-Innocent, Chindrieux, Drumettaz-Clarafond et Tresserve. »

Comment décririez-vous l'ambiance de la course et ce qui la rend unique par rapport à d'autres événements sportifs ?

Philippe Pugieux : « Nous souhaitons préserver une ambiance familiale et conviviale dans un décor majestueux. Le « biathlon contest » a beaucoup contribué à la qualité de l'ambiance en 2024. »

Pour cette 40ème édition, prévoyez-vous des animations particulières ?

Philippe Pugieux : « Au niveau des courses nous avons prévu un 40 kilomètres (40ème édition oblige). Nous avons prévu également de créer un vrai village autour de la manifestation qui permettra à des associations des commerçants ou des entreprises d'installer un stand pour mettre en valeur leurs commerces. »

Quelles ambitions avez-vous pour La Grésylienne pour les prochaines années ?

Philippe Pugieux : « Le club de biathlon du Revard (CESN) qui gère désormais la Grésylienne dispose d'une équipe ultra motivée désireuse de réaliser une belle manifestation. Tant que nous arriverons à maintenir cette flamme nous avons désormais tous les atouts pour que cette journée soit un succès. »

Avez-vous un message à adresser aux coureurs, bénévoles et habitants de Grésy-sur-Aix à l'occasion de cet anniversaire ?

« Venez nombreux la fête va être très belle ! Pour les bénévoles, n'oubliez pas de vous inscrire sur le site internet de la course. » ■



“ Les grands moments de ces derniers mois !

Retrouvez toute l'actualité de la Commune et
des associations sur notre page Facebook **@gresysuraix**
et sur **Illiwap, station Mairie de Grésy-sur-Aix** !



Mardi Gras du côté de Frimousse

Mardi 4 mars c'était la fête au multi-accueil Frimousse ! Pour mardi gras les enfants ont pu se **déguiser et danser au son de l'accordéon**. Fous rires et bonne humeur étaient au rendez-vous.

Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants

Samedi 22 mars, l'équipe municipale avait le plaisir d'accueillir les nouveaux habitants de Grésy-sur-Aix. Des jeunes familles aux personnes nouvellement retraitées, cet événement fut l'occasion pour les participants de faire connaissance et découvrir la commune dans une ambiance conviviale. **Bienvenue aux nouveaux grésyliens !**



Carnaval à l'école

Ca bougeait du côté des écoles lundi 7 avril pour le carnaval ! Au programme le matin ? Les enfants de l'école maternelle ont assisté au spectacle-atelier « **Le bal du monde, spécial carnaval** » proposé par la compagnie Shagāï : musiques du monde et rythmes entraînants ont fait danser les petits participants. Et l'après-midi ? La fête s'est poursuivie à l'école élémentaire avec un défilé et des chorégraphies endiablées dans la cour menées par les institutrices. **Bravo à tous pour ces beaux déguisements et cette belle journée partagée !**

Un premier vide-grenier fort de son succès

Dimanche 6 avril, l'Association des Commerçants et Artisans de Grésy sur Aix organisait son premier vide-grenier, un événement pour lequel vous vous êtes déplacés nombreux. **Bravo à l'association et aux bénévoles pour cet événement réussi !**



Maintien de la 3^{ème} fleur

Samedi 12 avril, à l'occasion de la remise des prix du Concours des villes, villages et maisons fleuries, la Commune s'est vu **confirmer le maintien de sa 3^{ème} fleur** ! Véritable gage de qualité, ce label récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Se sont également illustrés dans leurs catégories **Madame Odette Deloche dans la catégorie «les fermes fleuries en activité»**, **Monsieur Pascal Léger, jardinier du Château Brachet, dans la catégorie «hôtels et restaurants»**. **Un grand bravo à toutes et tous pour les actions accomplies au quotidien pour le bien vivre à Grésy !**



Fermeture au public du centre de tri

Vous avez été pas moins de 1528 personnes à avoir signé la pétition lancée par la Commune pour lutter contre la fermeture de l'accueil du grand public du centre de tri de La Poste situé Rue Saint Eloi. Forte de ce succès, les membres du Conseil Municipal ont remis l'ensemble des signataires de cette pétition au responsable du Centre de tri le jeudi 15 mai dernier. Un courrier d'accompagnement a quant à lui été envoyé au PDG de La Poste pour contester cette décision non concertée et rétablir la vérité suite aux argumentations totalement fausses que l'entreprise a communiqué pour tenter de justifier son choix.



Chantier jeunes

En avril, six jeunes grésyliennes et grésyliens âgés de 14 à 17 ans ont rejoint l'équipe du pôle Espace Vert dans le cadre des chantiers jeunes organisés par la Commune. Sous la direction de Lucas, responsable du pôle, de Sabrina Nola, cheffe d'équipe, et encadré par Émilie, agent référente, ils ont prêté main forte à l'équipe le temps d'une semaine sur l'entretien du cimetière et ont ainsi pu découvrir le fonctionnement de ce service. **Bravo à eux pour leur investissement !**



Commémorations

Dimanche 27 avril, la Commune de Grésy-sur-Aix commémorait le **souvenir de la déportation**. Un hommage a été rendu à Paulette Besson, née le 5 août 1921 à Grésy-sur-Aix, pupille de la Nation et résistante du réseau « COTY ». Cette journée est l'occasion de nous remémorer les violences endurées lors de ce drame historique mondial pour ne pas oublier les leçons du passé.

Jeudi 8 mai, la Commune de Grésy-sur-Aix commémorait également **la fin de la Seconde Guerre Mondiale et ainsi rendre hommage aux plus de 60 millions de victimes**. L'occasion aussi de travailler sur la transmission de cette mémoire, notamment grâce à la participation du Collège Le Revard que nous remercions.



Fête du Printemps

Quel plaisir de vous retrouver samedi 17 mai pour cette nouvelle édition de la Fête du Printemps !

Quizz, visites des serres et du Parc de la Mairie, atelier linogravure, spectacle, ateliers botaniques, etc., une matinée qui a remporté un franc succès, et avec le soleil. Un grand merci d'être venus nombreux pour découvrir le précieux travail de nos agents municipaux !

VOTRE

ÉTÉ

À

GRÉSY-SUR-AIX

INAUGURATION DU PUMPTRACK

JEUDI 19 JUIN
dès 16h45, Parc de la Mairie

FÊTE DE LA MUSIQUE

SAMEDI 21 JUIN
dès 15h, place Pierre Picollet

GRÉSY-SUR-AIX FÊTE L'ÉTÉ !

SAMEDI 5 JUILLET
dès 16h30
place Pierre Picollet

CONCERT ET CINÉMA PLEIN AIR

VENDREDI 18 JUILLET
dès 19h30
place Pierre Picollet et Parc de la Mairie.

FÊTE DU SIERROZ

DIMANCHE 20 JUILLET
de 10h00 à 18h00
Gorges du Sierroz, cour des Moulins

OUVERTURE DE L'ESQUISSE

LUNDI 1^{ER} SEPTEMBRE
Parvis Simone Veil

L'ESQUISSE DÉBARQUE ! BIENVENUE CHEZ VOUS.

INAUGURATION VENDREDI 5 SEPTEMBRE - Parvis Simone Veil

Retrouvez-nous tout au long du mois de septembre pour fêter l'ouverture de L'Esquisse !
Au programme ? Des concerts, visites et démonstrations des studios, conférences,
ateliers créatifs, soirées jeux, rencontres et d'autres surprises !

Retrouvez tous les évènements de l'été dans l'Agenda distribué avec ce Grésy'lien !

Suivez l'actualité de la Commune sur **illiwap** pour ne rien manquer ! Téléchargez l'application et connectez-vous à la station « Mairie de Grésy-sur-Aix ». RDV sur la station via le QR code ci-contre.

Directeur de publication : Florian MAITRE

Conception, coordination, rédaction et mise en pages : service communication

Ont contribué à ce numéro : L.Mariot, S.Lodier, P.Pourchasse, C.Pignier,

P.Cheysson, E.Biewers, E.Palumbo, J.David, R.Bais, R.Clerc, J.M.Gillet, P.Pugieux

M.Richardaud, B.Menagé, L.Gabrielli

Impression : Vinçot Impression - Tirage : 2700 exemplaires

Iconographie : Mairie de Grésy-sur-Aix

Photo de couverture : Defours.com

Distribution : Yakavélo

CONTACTER LA MAIRIE DE GRÉSY-SUR-AIX

1, place de la Mairie - BP 15 - 73100 Grésy-Sur-Aix

Tel : 04 79 34 80 50 / Mail : accueil@gresy-sur-aix.fr

+ D'INFOS



illiwap : Mairie de gresysuraix

www.gresy-sur-aix.fr

[f gresysuraix](https://www.facebook.com/gresysuraix)

